



## Compte rendu Réunion du Comité Directeur 17 avril 2021 Présentiel PARIS et visioconférence

**Présents en présentiel** : Joël DHUMEZ Président, Alain SZENICER, Gilles LE DUIGOU  
Geneviève PETEY, Corinne SOULIÉ

**Présents par visioconférence** : Céline DAUL MECHOUAR, Rodolphe REDON, Philippe  
SUISSE, Nicolas METAY, Stéphane MUNOZ, Yvon NUGEL, Sarah TRIBOU, Isabelle  
COQUIARD, Christine DE PESTEL, Virgile RENAUDIE

**Absents excusés** : Isabelle BAUDEAN, André MONROCHE, Liliane LAURENT,

**Présidents de Ligues présents par visioconférence** : Laurent SOLHARD, Frédéric MULLER,  
Christian AUDIE

**Invité de droit** : DTN -Thierry MARDARGENT

**Invité**: Guillaume LIVONNEN

**Début de séance** : 10H00

### ORDRE DU JOUR

+ **Approbation du compte rendu du Comité Directeur du 06/02/2021 - Annexe 1**  
**Oui à l'unanimité**

+ **DTN Thierry MARDARGENT**

- Situation de la formation professionnelle (certification QUALIOPI)

La fédération a été auditionnée par QUALIOPI en ce qui concerne le processus client. Pas de point négatif, nous attendons la certification VERITAS.

Les formations professionnelles d'Etat sont reconnues par la Caisse des Dépôts.

Ordonnateur : CPF

Ce qui veut dire que nos formations seront éligibles au CPF.

Exemple : quelqu'un qui s'inscrit au BP peut passer par le CPF et retrouver nos formations.

Ce qui implique également que nous sommes référencés à Pôle Emploi pour les formations.

- Budget 2021 : CO. Contrat de performances et CO. Contrat de développement

La même somme que l'an dernier est attribué sans report à soustraire ce qui donnerait :

- 200 000 euros attribués
- 128 000 euros report 2020
- + 70 000 euros d'aides personnalisées
- Soit un total de 398 K€ pour 2021

Le contrat de développement : il reste un budget constant de 101 500 euros (attente d'accord) + le report de 71 200 euros.

Le Président rappelle que sur ces sommes, la fédération doit provisionner à hauteur de 30% du budget alloué CO, soit environ 120 à 130 K€.

- Financements ANS/CNDS

La note de cadrage a été diffusée. La campagne est ouverte pour les clubs, les comités départementaux et les ligues.

ANS : 354 450 euros (identique à l'an dernier) + 171 650 euros supplémentaire cette année.

Certains comités départementaux, ligues et clubs vont faire des reports (pandémie COVID-19). Si le report concerne déjà une action proposée l'année dernière, on ne pourra pas faire à nouveau la même action puisqu'elle était déjà budgétisée. Il nous faudra accompagner les clubs, les comités départementaux et les ligues sur ce mode de fonctionnement afin de les aider à monter correctement leur dossier.

Des réunions sont prévues.

Autre information : un Dispositif Passeport sera mis en place pour la prochaine saison. Un licencié entre 6 et 16 ans pourrait bénéficier de 50 euros maximum selon le plafond du quotient familial (attendons les dernières directives du gouvernement).

- Divers – Décret sur honorabilité

Le décret sur l'honorabilité est sorti le 31 mars 2021. Nous en sommes à la version 5. Des champs sont à remplir par la fédération. Le processus est mis en place, nous sommes donc autorisés à transmettre aux services de l'Etat la liste des gens encadrants et bénévoles pour des besoins de contrôle si nécessaire.

Cette liste sera bientôt transmise par Alain SCENIZER et sera mis en place pour le prochain renouvellement des licences pour la saison prochaine.

- Combats- test par sélection

S'il n'y a pas de championnat de France Elite A 2021, les athlètes de Haut Niveau identifiés (sur une liste ministérielle entre le 1<sup>er</sup> novembre 2020 et le 31 octobre 2021) sont potentiellement sélectionnables pour une sélection internationale. Des combats-tests seront organisés. Les dates proposées sont 11, 12 et 13 juin 2021 au CREPS de Toulouse.

Propositions : mise en place de ces combats-tests avec comme objectif une sélection représentant la France au Championnat du Monde, en Autriche fin juillet.

Précision : il n'y aura pas de titre de champion de France décerné.

**Oui à la majorité : 1 abstention**

 **CNC – Yvon NUGEL**

- Maintien ou non maintien des compétitions en 2021

Annulation de toutes les compétitions pour la saison 2020-2021 (sauf championnat de France Assaut).

**Approuvé à l'unanimité.**

Le championnat de France Assaut 2021 est reporté au 05 et 06 novembre 2021. Le temps de permettre aux Ligues d'effectuer leur sélection.

**Approuvé à la majorité : 1 abstention**

A noter que le championnat d'Europe Assaut aura lieu les 26 et 27 novembre 2021 à Loverval en Belgique.

- Calendrier prévisionnel (saison 2021/2022) – Annexe 8

**Oui à l'unanimité**

- CR de la réunion CNC du 10 avril 2021 – Annexe 10
- Divers : Handicap

Une proposition est faite par un membre de la CNC pour créer des compétitions pour les personnes en situation de handicap, une pratique en fauteuil. Cette proposition sera soumise à la Commission Handicap (Christine DE PESTEL). Le DTN, informe qu'il nous faudra recenser le nombre de pratiquant car nous n'avons pas à ce jour de délégation. Selon le nombre recueilli, nous ferons éventuellement cette demande de délégation.

Une autre proposition est faite par la CNC : Pour les Elite A, obligation des tireurs à participer torse-nu pour les masculins, possibilité de brassière pour les féminines. Cette proposition sera traitée par un groupe de travail.

Questionnements sur le championnat du Monde Combat en Autriche, la fédération interrogera la FISAV sur le sujet.

 **CNCCB – Céline DAUL MECHOUAR**

- CR de la réunion du 22/01/2021 – Annexe 12

La CNCCB annule au fur et à mesure les événements étant donné les annonces et la situation sanitaire actuelle.

Cf Annexe :

Championnat de France : annulé

Challenge Jeunes et Vétérans : la décision est reportée au lundi 15 mars 2021.

Open de France : lors de la dernière réunion du CD lundi dernier, l'Open de France a été annulé et la décision entérinée pour une saison blanche 2020-2021.

Un travail est en cours sur un nouveau type de compétition : mixité et une compétition par équipe.

#### FINANCES – Gilles Le DUGOU

Il y a eu plusieurs discussions au Bureau, et dans des groupes de travail dédiés, qui ont débouché sur la volonté de récompenser les « licenciés fidèles ».

- Aides financières aux clubs saison 2020-2021 (rétrocession réaffiliation 2020)

Une rétrocession du tarif de ré affiliation 2020-2021 est proposée. La somme évaluée serait d'environ 60 000 euros. Le remboursement pourrait avoir lieu avant fin mai 2021.

**Approuvé à l'unanimité.**

Pour information, la ré affiliation 2020-2021 est toujours ouverte, et à ce jour, 632 clubs sont affiliés avec licences.

- Aides financières aux licenciés (saison 2021-2022)

Pour les personnes qui se sont licenciées en saison 2020-2021, une ristourne de 50% est proposée pour la prise de licence 2021-2022.

**Oui à l'unanimité** – A proposer à l'AG.

Il faudra absolument et impérativement communiquer sur cette remise directement avec les licenciés.

Un premier problème se pose :

Tous les clubs n'ont pas mis l'adresse mail de leurs licenciés sur le site fédéral. Deux solutions : demander aux clubs de modifier leurs fiches en y ajoutant l'adresse mail de leur licencié, ou d'envoyer à la fédération les mails pour que le personnel fédéral s'en charge.

Pour 2021-2022, un travail intéressant serait à faire concernant les futures inscriptions. Pouvons-nous demander, lors de l'AG, à ce que les clubs fassent apparaître séparément sur la fiche d'inscription du pratiquant, le montant du tarif de la licence fédérale et le montant de la cotisation club ?

Les inscriptions ne seraient pas valides si toutes les cases du document ne sont pas remplies. S'assurer de la faisabilité technique.

Des échanges seront mis en place entre Guillaume et Alice sur cette prise d'informations au moment de la demande de licence 2021-2022. Travail en cours.

- Procédures financières, olympiades 2021-2024
- Officiels (J/A-DO) et intervenants aux stages, séminaires, etc.

Une révision de procédure concernant les frais des CTS a été votée et mise en place. Il est proposé la même procédure pour les officiels (J/A-DO) et intervenants aux stages ou séminaires percevant une vacation.

### **Oui à l'unanimité**

- Budget prévisionnel année 2021

Le budget prévisionnel 2021 (tableau) a été remis aux membres du CD.

Le budget prévisionnel 2021 présente un déficit de 220 000 euros.

Si la proposition de remise de 50% aux licenciés 2020-2021 pour la saison 2021-2022 est approuvée lors de l'AG, il faudra ajouter 180 000 euros soit 400 000 euros de déficit. Le budget prévisionnel proposé sera réactualisé en juin.

### **Budget prévisionnel approuvé à l'unanimité.**

## **COMMISSION NATIONALE IMAGES ET COMMUNICATION**

- CR de la réunion du 03/03/2021 – Annexe 5

En avril avec Sébastien, nous avons diffusé sur les réseaux des photos tous les jeudis un combat mythique. Deux lives seront diffusés prochainement, un avec POCHET Lohanne et un avec MULLER Audrey.

La première semaine de mai sera consacrée à la canne de combat. Une semaine est prévue également pour la Savate forme, charge à Philippe de fournir images et vidéos à la Commission.

Geneviève demande également des images sur des entraîneurs. Si on pouvait lui fournir des noms d'entraîneurs afin qu'elle puisse les contacter.

Il est prévu également de filmer des stages pour diffuser ensuite.

Bientôt des images du championnat de France Jeunes à Boulogne-sur-Mer seront également exploitées.

Concernant l'identification de la fédération sur les réseaux sociaux, nous constatons que plusieurs noms sont proposés : FFSavate, FFSBF et DA, FFBF Savate, etc.

Afin d'être reconnu plus facilement, il est demandé de ne proposer qu'un seul nom. Un groupe de travail sera mis en place pour proposer au prochain Comité Directeur un nom ou une appellation.

## **COMMISSION NATIONALE EVOLUTION TECHNIQUE ET SPORTIVE**

- CR de la réunion du 11/01/2021 – Annexe 6

La Commission est volontaire pour créer un groupe de travail sur les Elites A concernant la forme des tournois et la tenue. Une réflexion transversale pourra également être menée sur l'évolution des Elite A.

#### **COMMISSION NATIONALE SAVATE BATON DEFENSE**

- CR de la réunion du 23/02/2021 – Annexe

#### **COMMISSION NATIONALE SAVATE FORME – PHILIPPE SUISSE**

- CR de la réunion du 11/03/2021 – Annexe 9

Trois points importants sont à relever du CR proposé :

- Le contenu du monitorat de savate forme et la composition du jury : travail commun à mener avec la Commission formation et la DTN.
- Création du support pédagogique savate forme à destination des professeurs de Sport avec plusieurs possibilités ; supports documentaires et vidéos.
- Mise en place de la nouvelle discipline l'Aqua Savate : un obstacle à passer ou à contourner concerne l'obligation ou pas d'une personne qualifiée « maitre-nageur »

#### **DIVERS - Guillaume LIVONNEN**

- Charte des données RGPD

Quelques contraintes, les licenciés doivent donner leur accord pour qu'on puisse leur envoyer des informations et obtenir leur adresse mail. Un travail technique est à mettre en place avec notre prestataire. Des réunions seront programmées avec le DTN Guillaume et Alain afin de mettre à plat toutes les infos nécessaires et possibles, travail en cours.

#### **DIVERS - Isabelle COQUARD**

Isabelle nous interpelle sur l'initiative privée pour la création du pack « APPOLO » qui propose des cours de Savate Boxe française en vidéo. Même si elle salue cette initiative, elle regrette que la même chose ne soit pas faite au titre de la fédération, alors qu'elle l'avait déjà évoqué quelque temps auparavant.

Il est important de toucher tout le monde, les clubs comme les licenciés, pour leur proposer gratuitement ce genre de support.

Une autre question est posée par les membres du Comité Directeur qui ont bien noté qu'un cadre fédéral faisait partie de ce groupe privé. Il est demandé au DTN si une autorisation est nécessaire ou obligatoire. Le DTN répond qu'il est le supérieur opérationnel et fonctionnel mais que le supérieur hiérarchique est le Ministère. La direction régionale sera donc interrogée sur ce sujet.

#### **FORMATION – Nicolas METAY**

- La faisabilité de monitorat à partir de maintenant (après le 03 mai peut-être) pour redonner un but à nos enseignants en devenir et ne pas laisser une longueur d'avance à d'autres disciplines de combat qui font les leurs)

Nicolas nous informe qu'il y a eu des réunions avec les ligues le weekend dernier et qu'ils se sont intéressés à regarder ce que faisaient les autres fédérations. Il propose à ce que le monitorat soit possible à partir du 03 mai 2021 pour ceux qui n'ont pas pu passer l'examen en 2019-2020, et pour les formations monitorat 2020-2021.

Le but étant de faire passer le monitorat dans l'année civile 2021.

Les difficultés seront probablement d'obtenir une salle, faire des tests PCR.

Proposer aux ligues de faire leur monitorat (2019-2020 et 2020-2021) à partir du 03 mai 2021. **Approuvé à l'unanimité**

- Elaborer un document sur ce qui peut être fait ou pas sous l'appellation « Bénévolat » ou « Rémunération » dans le cadre de nos pratiques en tenant compte de la spécificité des officiels pour que les ligues et les comités puissent s'appuyer sur du concret.

Un tableau récapitulatif de ce que l'on peut payer aux intervenants de la fédération (comités, ligues, ...), va être élaboré afin de recenser, uniformiser et ainsi avoir un tableau de référence.

Ce travail est en cours.

#### **DIVERS – Président, Joël DHUMEZ**

- Vieilles SAVATE – Vieilles CANNE – Tournois Weekend Pentecôte

En termes d'équité, par rapport aux autres compétitions qui n'ont pas pu avoir lieu, à cause du COVID, mais aussi par crainte de rassemblements propices à un cluster, il n'est pas souhaitable que ces tournois aient lieu. Donc pas de tournois Vieilles SAVATE et Vieilles CANNE autorisés.

**Approuvé à l'unanimité.**

- Projet de communication à réaliser par et avec une entreprise professionnelle

Il est proposé que la fédération puisse faire appel pour travailler avec une entreprise professionnelle de communication. Une fois la stratégie de communication de la fédération définie, cette entreprise spécialisée pourrait faire un constat de l'existant et ensuite proposer un projet.

Un budget est à prévoir.

**Approuvé à l'unanimité.**

- Bilan annuel, pour AG, des Commissions Nationales Fédérales

Le Président rappelle que les comptes rendus des commissions seront à rendre dans les délais, avant le 20 mai 2021, sous peine de ne pas être publiés pour l'Assemblée Générale.

- Date Assemblée Fédérale Annuelle 2021

La date de l'AG proposée est le 20 juin 2021, le lieu restant à confirmer.

- Contrat copieurs, imprimantes XEROS

Il existe deux copieurs à la fédération. Un copieur va être changé, l'autre, plus petit, devait être repris par le prestataire mais celui-ci a proposé de le laisser en geste commercial (cadeau).

- La fédération rencontre quelques soucis avec le partenaire RIVAT.

Plusieurs sujets provoquent quelques incompréhensions, nous réfléchissons à renouveler notre partenariat mais pour une période uniquement de deux ans. Une visite du Président, du Secrétaire Général et d'autres membres du CD chez RIVAT est à programmer en mai 2021 afin de s'entendre sur ces différents points.

**Information :** Le Président nous informe qu'un film (Entre Nous) est tourné vers Narbonne, 3 hommes et 3 femmes font de la figuration en pratiquant de la Savate en fond sur plusieurs scènes. Les gants et chaussures sont offerts aux figurants.

**Une question d'un membre du CD :** si la pandémie nous interdit de nous réunir pour l'AG, est-il possible légalement et techniquement de faire celle-ci en visio-conférence ?

Oui.

**Fin :** 13h25

**Le Secrétaire général, Philippe SUISSE**

A stylized, handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the end.

**Le Président, Joël DHUMEZ**

A handwritten signature in black ink, featuring a large, prominent 'D' followed by 'humez' and a long, sweeping horizontal stroke underneath.